

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Montaigut sur Save.

Votants :

C3G : Patricia CADOZ, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Corinne GONZALEZ,

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Claude MARIN, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Dominique CAILLAUD, Charles DE LASSUS SAINT GENIES suppléant de Anne-Sophie PILON,

CCF : Michèle BEGUE, Philippe CAUVIN, Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Virginie CLAVEL, Pierre JEANJEAN,

CCHT : Chantal AYGAT, François CODINE, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Gauthier FOUCART, Françoise MOREL CAYE suppléante de Jean-Paul DELMAS, Patricia OGRODNIK,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD ESSNER, Cédric MAUREL,

Secrétaire de séance : François CODINE

Domaine : Administration Générale

Délibération n°: 21/048

Objet : Demande d'intégration de la Save au Touch

Le Président précise qu'une demande de rendez-vous avait été sollicitée courant mars 2021 par le Président de la Communauté de Communes Save au Touch ; le Conseil Syndical en avait été informé lors de sa séance du 26 mars 2021. Cette rencontre a eu lieu le vendredi 7 mai 2021, entre messieurs Patrice Lagorce et Cédric Maurel, vice-présidents du PETR Pays Tolosan et messieurs Philippe Guyot, Président, accompagné d'Etienne Cardeilhac-Pugens, 1 er Vice-Président de la CCST.

Cet EPCI, n'est pas membre d'un PETR : il n'a pas accès aux financements des dispositifs territoriaux de la Région Occitanie et du programme Européen LEADER. Le projet de territoire du Pays Tolosan correspond en tout point à leur stratégie et orientations de développement. Cet EPCI comprend plus de 40 000 habitants, dont une commune de plus de 19 000 habitants.

Communes de la CCST*	Population
La Salvetat-Saint-Gilles	8 589
Lasserre-Pradère	1 564
Léguevin	9 578
Lévignac	2 151
Mérenvielle	498
Plaisance-du-Touch	19 290
Sainte-Livrade	274
Total population CCST	41 944

A la suite de cet entretien, la demande officielle d'adhésion nous a été adressée le 28 mai 2021, courrier mis en annexe et débattu en « questions diverses », lors de la séance du Conseil Syndical en date du 30 juin 2021. Il avait été convenu que cette demande d'intégration soit portée à l'ordre du jour de rentrée des conseils communautaires des EPCI membres, de manière à avoir un délai raisonnable pour informer et débattre en leur sein sur ce sujet. Un nouveau temps de réflexion avait été demandé lors du Conseil Syndical en date du 21 octobre 2021.

Une réponse est attendue par la Communauté de Communes Save au Touch. Il convient au Conseil Syndical de se prononcer sur cette demande d'intégration.

Le Président précise que le 13 décembre dernier, une rencontre a été organisée avec le président de la CC Save au Touch et des représentants des EPCI du Pays Tolosan. Philippe Guyot a exposé une évolution dans la situation de la CC Save au Touch qui à la suite de la demande d'intégration de la commune de Fontennilles, envisage à échéance 2026-2027 de se constituer en Communauté d'Agglomération. Il est difficile de se positionner sur une intégration au PETR Pays Tolosan durant ce mandat pour engager une double procédure de création d'une Communauté d'Agglomération et en parallèle de retrait du PETR Pays Tolosan et ce en 2026-2027. Aujourd'hui, avec ces nouveaux éléments, la CC Save au Touch ne désire plus intégrer le PETR Pays Tolosan.

Face cette situation, pour permettre à cet EPCI d'accéder aux dispositifs de la Région, la solution serait de travailler à l'élaboration d'une convention entre la Région Occitanie, la CC Save au Touch et le PETER Pays Tolosan.

Denis Dulong demande comment cette convention peut lier le PETER Pays Tolosan et la CC Save au Touch ?
Didier Cujives précise que cette convention ne vaut pas adhésion, elle ne modifiera pas les statuts.

Thierry Astruc demande si cette convention peut affecter l'enveloppe LEADER ?

Didier Cujives précise que cette question de l'enveloppe LEADER a été soulevée. Il informe que cette convention n'est pas aujourd'hui rédigée, qu'elle sera soumise à validation auprès du Conseil Syndical qui reste souverain sur cette convention. Il expose qu'une convention similaire existe avec la CC du Couserans.

Patrice Lagorce précise que la réunion du 13 décembre a permis de rappeler les nombreux points de convergences qui pourraient faire l'objet d'une convention.

Cédric Maurel précise que la solution de la convention semble être le meilleur compromis. Que nous en sommes à la première étape, et que nous aurons à débattre et à échanger sur cette future convention et les sujets qu'elle intégrera.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à la majorité (4 contre - 1 abstention – 28 pour) de ses membres présents et représentés pour :

-1- Refuser la demande d'intégration de la Communauté de communes de la Save au Touch au PETER Pays Tolosan

-2- Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 21 décembre 2021.

Le Président,

Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 21 décembre 2021
Au registre sont les signatures